

# COMMUNE DE PLOUGAR

**BULLETIN D'INFORMATION**

**NOVEMBRE 2011**

**Site internet : [plougar.fr](http://plougar.fr)**

## **REUNION DU 10 OCTOBRE 2011**

- **Emprunt/ ligne de trésorerie** : l'ensemble du Conseil Municipal donne un accord de principe pour étudier un financement de 150 000 € sur 10, 12 ou 15 ans auprès de plusieurs banques ainsi que d'une ligne de trésorerie de 100 000 € et éventuellement d'un court terme.
- **Avancement des travaux au « hameau des Bruyères »** : les travaux suivent le calendrier prévisionnel. Le bornage a été régularisé sur le pourtour du site.
- **Mairie Bibliothèque** : les travaux devraient débiter semaine 42 et pour une durée d'environ 1 an.
- **Subvention association Bodilis Plougar Handball Club** : une subvention de 500 € avait été attribuée à cette association lors de la séance du 28 avril 2011. Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention supplémentaire de 350 €.
- **Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au Syndicat Mixte « Pays Touristique du Léon** : cette adhésion étant subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux des communes membres de la CCPL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise cette adhésion.
- **Motion en faveur du Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour le rétablissement de la cotisation à 1 %** : vu l'impact sur le budget communal le Conseil Municipal décide de reporter cette décision.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme le Maire présente le rapport d'activité 2010 de la CCPL et signale qu'il est à la disposition des élus.
- **Recensement agricole de 2010** : le recensement agricole 2010 fait apparaître 43 exploitations alors qu'elles étaient au nombre de 58 en 2000. Ces chiffres montrent une baisse du nombre d'exploitations.
- **Dégradations** : de nouvelles dégradations sont encore à déplorer au terrain de football. Une plainte a été déposée en gendarmerie. Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité des parents et que des poursuites pourraient être engagées.

## **REUNION DU 25 OCTOBRE 2011 :**

- **Demande d'un prêt de 150 000 €** : afin de financer les travaux d'investissement en cours et à venir, Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 150 000 € auprès du Crédit Agricole du Finistère à Quimper, offre proposant les meilleures conditions, à savoir, sur une durée de 12 ans, un taux fixe de 3.75% avec une échéance annuelle.
- **Ouverture d'un crédit global de trésorerie de 200 000 €** : vu l'importance des travaux en cours et à venir et afin de pouvoir palier aux dépenses dans l'attente de l'encaissement de certaines recettes prévues (subventions...), il est décidé la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Mutuel du Finistère à Quimper, ce dernier proposant les meilleures conditions, sur une durée de 12 mois.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Réhabilitation d'un bâtiment en bibliothèque** : L'ensemble du Conseil s'engage à faire l'acquisition d'une œuvre artistique dont le montant correspondra à 1% du montant H.T. des travaux. La nature de cette œuvre sera définie ultérieurement.
- **Voirie communale** : les membres du Conseil décident la reconduction du marché à bons de commande pour l'année 2012 avec l'entreprise EUROVIA BRETAGNE de Morlaix ayant pour objet l'entretien, la modernisation et les travaux sur la voirie communale et les espaces communaux.
- **Coupe de bois sur terrain communal au hameau des Bruyères** : les conditions suivantes ont été arrêtées : offre d'une coupe de bois représentant environ 15 cordes, en un lot, réservée exclusivement aux personnes résidant sur la commune, les arbres étant identifiés au préalable. La coupe sera à effectuer avant le 30 janvier 2012. Le chantier devra être débarrassé pour cette même date (bois et branches). Déposer une offre forfaitaire de prix en mairie pour le 15 novembre, sous pli fermé.
- **Salle communale** :
  - changement des plaques du plafond : des devis ont été demandés. Celui de M. Olivier HERRY a été retenu pour un montant de 3 148.47 € TTC.
  - des devis sont en attente concernant l'éclairage, la VMC et le nettoyage complet (murs de la salle...).
- **Allées de boule** : les plaques éclairantes se dégradent. Des devis sont demandés pour estimer le montant de ces travaux.

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances**

- Ethan BALCON, 11 place de l'église, né à Landerneau
- Théliau GUÉGUEN, 5 rue Penkear, né à Landerneau
- Nolan PRIGENT, 5 hameau de Belle Vue, né à Brest

### **Décès**

- Yves LE DÛ, Kéroulédic.

## **REVISION DES LISTES ELECTORALES**

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non-inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...)

## **RECENSEMENT DES JEUNES**

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1995 et le 31 décembre 1995 sont tenus de se faire recenser avant le 15 janvier 2012, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

## URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour la construction d'un atelier/garage, 3 rue de Penkéar par M. Denis HEBERT.

## COMITE D'ANIMATION: ASSEMBLEE GENERALE

Le comité d'animation de Plougar tiendra son assemblée générale le dimanche 20 novembre, à 10h30, à la salle communale.

Cette assemblée permettra de présenter à tous les participants le bilan financier, les manifestations organisées sur l'année 2011, les projets pour 2012 et notamment le souhait d'intégrer de nouveaux bénévoles et de renouveler le bureau. C'est aussi l'occasion d'échanger sur de nouvelles manifestations et d'apporter de nouvelles idées.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée, afin de remercier tous les bénévoles qui auront apporté leur aide au cours de cette année 2011 et d'accueillir les nouveaux participants. Alors n'hésitez pas à venir nombreux ce jour là.

## BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Vous trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos ... sur le Site : <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

## BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 4 novembre : **Vétérans** : match à Plougar contre Guissény à 20h30.

Dimanche 6 novembre : **Equipe A** : match à Bodilis contre Carantec A à 15h00. **Equipe B** : match à Bodilis contre Plougoum A à 13h00. **Equipe C** : match à Plougar contre Le Folgoët C à 13h00.

Vendredi 11 novembre : **Vétérans** : match à Landéda à 20h30.

Dimanche 13 novembre : **Equipe A** : match à St Martin des champs contre St Martin A à 15h00. **Equipe B** : match à Plouvorn contre Plouvorn D à 13h00. **Equipe C** : match à Plouédern contre Plouédern C à 13h00.

Vendredi 18 novembre : **Vétérans** : match de coupe à 20h30.

Dimanche 20 novembre : **Equipe A** : match de coupe du Conseil Général à 14h30. **Equipe B** : match de coupe challenge 29 à 12h30. **Equipe C** : (voir convocation).

Vendredi 25 novembre : **Vétérans** : match à Plougar contre Lannilis à 20h30.

Dimanche 27 novembre : **Equipe A** : match à Bodilis contre Scrinac A à 15h00. **Equipe B** : match à Bodilis contre Tréfléz A à 13h00. **Equipe C** : match à Plougar contre Lanhouarneau Plounevez D à 13h00.

Vendredi 2 décembre : **Vétérans** : match à Ploudaniel à 20h30.

Dimanche 4 décembre : **Equipe A** : match à Cléder contre Cléder B à 15h00. **Equipe B** : match à Cléder contre Cléder C à 13h00. **Equipe C** : match à Plouescat contre Plouescat C à 13h00.

**Equipes: U7 à U17:** (voir convocation).

## BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

Modification des horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45
- **Le jeudi de 17 h 00 à 18 h 15**
- Le samedi de 10 h à 11 h 30.

## **CLUB DES AINES**

**13 décembre** : repas de fin d'année du club, à 12h à la salle communale.

## **FÊTE DES CLASSES 40 ET 45 ANS**

La fête des classes des 40-45 ans, pour les personnes nées ou habitant à Plougar, aura lieu le 19 novembre 2011. Le rendez-vous est fixé à la salle communale à 19h pour l'apéro suivi d'un repas au restaurant.

Réponse souhaitée pour le 12 novembre.

Contact : Christophe DARGENT (pour les 40 ans) au 02.98.24.82.85. et Annie HERRY (pour les 45 ans) au 02.98.68.57.44. /06.60.19.84.63.

## **COURS INFORMATIQUE**

Nous avons été sollicités par des personnes intéressées par une initiation informatique dispensée en soirée. Nous avons le plaisir de vous faire savoir que cela va être possible. Un cours pouvant accueillir 8 personnes pourrait être programmé le mardi soir. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec la mairie.

## **ALSH BODILIS PLOUGAR PLOUGOURVEST**

L'association organisatrice de l'accueil de loisirs propose une **vente de crêpes le Samedi 26 Novembre** sur Bodilis, Plougar et Plougourvest.

Nous recherchons des bonnes volontés pour aider à faire des crêpes dans une ambiance conviviale.

Vous savez faire des crêpes? Vous voulez nous rejoindre?

Contactez Laurence Paugam au 02.98.68.58.09.

## **ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER**

Horaires des messes :

Plouzévéde : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

**Plougar** : tous les 1ers dimanches du mois

**Plouvorn** : tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches du mois

**St Vougay** : tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois

**Trézilidé** : tous les 5<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

## **CAISSE LOCALE GROUPAMA**

Contrôle des extincteurs : une vérification groupée des extincteurs est programmée le mercredi 9 novembre 2011 de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente de Saint Derrien. Le coût de la vérification sera pris en charge par la Caisse Locale. Les sociétaires qui souhaitent faire l'acquisition d'un appareil, pourront le faire à cette occasion.

## ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat – 29 440 Saint Vougay

Le secrétariat est ouvert :

**Le lundi matin de 8h30 à 12h**

**Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30**

**Le mercredi matin de 8h30 à 12h**

**Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30**

**Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30**

**En cas d'urgence : Mme Monique Bramoullé Présidente 06.13.70.87.44.**

**Mme Armelle Prigent Secrétaire 02.98.69.95.55.**

**Mme Denise Herry 02.98.68.55.93.**

## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois de novembre 2011 :

**À Bodilis**, en Mairie : les jeudis 3 et 20 novembre (entre 9h et 12h).

**À Plougourvest**, en Mairie : les mercredis 09 et 23 novembre (entre 9h et 12h).

Les temps d'éveil : **à Landivisiau, le 18, à Plouzévé, le 02 et à Bodilis, le 25.**

A l'approche des fêtes de fin d'année, le relais parents assistantes maternelles vous invite au spectacle de Gaston BLUTT, clown musical, « 1, 2, 3, 4, papa clown », **le jeudi 24 novembre**, à 10h à la salle polyvalente de Plouvorn. 1€ par enfant de plus de 6 mois. Inscriptions avant le 15 novembre.

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15.**

ou sur : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

## SYNDICAT MIXTE DU LEON – SCOT/PLH



Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH : information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Permanences HEOL : conseil technique sur les économies d'énergie.

Permanences ADIL : réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement.

Bourse aux logements : pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location.

Renseignements au Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat –

Tél : 02.98.61.91.51. Mail : [syndicat-mixte-leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Bien se chauffer tout en réduisant le montant de ses factures ?

Le programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux » vise à aider les ménages modestes à entreprendre des travaux de rénovation thermique de leur logement (remplacement de fenêtres, isolation des combles, des murs, des planchers, changement de chaudière...). Ces travaux peuvent entrer dans ce programme et bénéficier de financements intéressants. Renseignements auprès du Syndicat Mixte du Léon.

## **INFO COMITE MUCO29 DE PLOUESCAT : Vente de briquettes de bois pour lutter contre la mucoviscidose**

Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois (bois non traité et non exotique) destinées aux cheminées, poêles et inserts au siège de l'entreprise NEZOU à Lannevez (sortie de KEREMMA direction Goulven) en TREFLEZ.

Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 3.50€ dont 1.50€ sera reversé à l'association Gaetan Saleun de Brest qui lutte contre la mucoviscidose (le sac est consigné 1€ l'unité, restitué au retour de ce sac).

L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredis et vendredis matin de 9h00 à 12h00.

En achetant ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la MUCOVISCIDOSE tout en facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation.



## **COLLECTE DES TEXTILES : UN GESTE SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE**

Depuis Mai 2011, des conteneurs de tri « Le Relais » destinés à la récupération des textiles ont été implantés à la déchèterie de Bodilis. Des conteneurs « Le Relais » sont toujours implantés à différents endroits du territoire.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité, et leur accompagnement vers l'emploi. Les textiles inutilisés apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage.

Ainsi cette collecte permet d'augmenter le taux de récupération des textiles usagés, d'éviter l'enfouissement ou l'incinération de textiles valorisables, de favoriser le réemploi, la réutilisation et le recyclage et enfin de promouvoir l'insertion professionnelle à travers l'activité de collecte de textiles.

Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre bac à ordures ménagères !

Textiles acceptés : Vêtements adultes et enfants (toutes saisons), les chaussures liées par paires, le linge de maison (drap, nappes, couvertures, serviettes...), toute autres matières textiles, les oreillers et traversins en plumes d'oie

Les textiles non acceptés : Les couvertures synthétiques, les oreillers et traversins synthétiques, le linge souillé ou déchiré.

Merci de conditionner les vêtements en sacs fermés avant de les mettre dans les conteneurs de tri « Le Relais »

Pour déposer vos vêtements :

Des conteneurs de tri « Le Relais » sont disposés sur les communes de Landivisiau (Super U), Plouzévédé (Ecomarché), Guiclan (Place de la Mairie), Lampaul Guimiliau (Rue du Stade), Bodilis (Rue des Capucines), Commana (Rue de Landivisiau), Plounéventer (Rue de la Mairie), Plouvorn (Place du 18 Juin), Saint Vougay (à côté de la salle communale).

Des conteneurs de tri « Le Relais » sont aussi disposés sur la déchèterie de Bodilis.

Pour information, le tonnage collecté depuis le début de l'année 2011, le tonnage s'élève à 66.8 Tonnes De textiles récupérés (soit environ 2 kg/an/habitant).

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02.98.68.42.41. ou [c.berthou@pays-de-landivisiau.com](mailto:c.berthou@pays-de-landivisiau.com).

## **DROITS À CONDUIRE ET PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES :**

Depuis le 12 septembre 2011, la Sous-Préfecture de Brest assure les missions relatives « aux droits à conduire et professions réglementées » pour l'ensemble du département du Finistère. Ainsi, toutes les demandes de délivrance d'un permis de conduire doivent être adressées à la Sous-préfecture de Brest. Seules les demandes de convocation devant la commission médicale de visites médicales doivent continuer à être adressées au bureau des commissions médicales de l'arrondissement de Morlaix. Les nouveaux imprimés sont téléchargeables à partir du site internet de la préfecture du Finistère, [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr).

## LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE DU PAYS DE MORLAIX

Le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeune) du pays de Morlaix a ouvert son service début septembre 2011 sur le territoire du pays de Morlaix.

Cette structure est un espace anonyme, confidentiel et gratuit mis à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans et de leur entourage (parents, familles, amis...) qui sont à la recherche d'un échange, d'une simple information ou qui sont confrontés à des difficultés de tout ordre (mal-être, tension familiale, difficultés scolaires ou d'emploi, violence, relations amoureuses...).

Le PAEJ propose aux jeunes et aux familles accueil, écoute, soutien et, au besoin, une orientation vers un service approprié.

Ce nouveau service PAEJ du Pays de Morlaix est géré par l'association SeSAM Bretagne, avec le soutien du Conseil Général du Finistère, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé, et du Pays de Morlaix.

La permanence téléphonique est assurée, les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 18h00 pour l'ensemble du Pays de Morlaix, c'est à dire pour les communautés de communes de Landivisiau, Saint Pol de Léon, Baie du Kernic et de Morlaix.

Vous pouvez contacter le PAEJ au 06.44.32.54.81., un écoutant professionnel vous consacrera le temps nécessaire et pourra vous proposer un rendez vous près de chez vous si vous le souhaitez. Toute la semaine la messagerie du service est également à votre disposition et le service vous rappelle rapidement.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le blog du PAEJ : [paej.paysdemorlaix.over-blog.com](http://paej.paysdemorlaix.over-blog.com).



L'école St Yves de St Derrien organise un jambon à l'os le dimanche 20 novembre, à la salle polyvalente, à partir de 12h.

Menu : potage, jambon à l'os-frites, dessert. Sur place ou à emporter (prévoir les récipients adéquats).

L'école Ste Thérèse de Plouzévé organise son traditionnel kig-ha-farz le dimanche 27 novembre 2011, à la salle MIL HAM. Le service débutera à 11h30. Tarifs : adultes = 11 €, primaires = 5 €, maternelles = 3 €. A emporter = 8 € (prévoir récipients).

Renseignements au 06.99.46 92.49. ou 02.98.29.59.68.

### **Informations diverses :**

- **Coupe de bois hameau des bruyères** : toute personne résidant dans la commune intéressée par une coupe de bois au Hameau des Bruyères (15 cordes environ) est invitée à faire une *offre sous pli fermé auprès de la mairie et ce pour le 15 novembre au plus tard*. Il est précisé que le chantier de coupe est à faire impérativement avant le 30 janvier 2012.
- A louer pavillon, type T4, situé au Bourg de PLOUGAR, à compter du 15.01.2012, prendre contact avec Armorique Habitat au 02.98.62.02.43.
- Madame MESGUEN Béatrice vient de créer sur la commune son entreprise de coiffure à domicile. Elle propose des prestations variées pour femmes, hommes et enfants. Elle se déplace avec tout le matériel nécessaire. Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, contactez-la au 06.28.35.71.10
- Durant la durée des travaux ayant lieu au bourg au niveau de la place de la mairie, le camion Braise pizzas sera installé sur le parking du terrain de tennis (toujours le jeudi soir).

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie** : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

***LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA  
LE LUNDI 05 DECEMBRE 2011***

*(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 28 novembre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr))*